

## Les pédiatres praticiens doivent être visibles en tant que médecins de famille de l'enfant et de l'adolescent!

Christian Kind, président de la SSP, St Gall  
Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

### Chers membres de la SSP,

Lors de la dernière assemblée générale nous avons décidé de soutenir l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». La prise de conscience qu'il est vital pour la pédiatrie pratique de répondre présent lorsque les cartes pour la médecine de premier recours seront redistribuées, l'a emporté sur les réserves compréhensibles à l'encontre de la définition «médecin de famille» pour le pédiatre praticien. Les généralistes et les pédiatres vivent de manière semblable les multiples tracasseries de la pratique quotidienne et la situation précaire concernant la relève. Il est donc essentiel pour la pédiatrie pratique que les améliorations attendues de l'initiative profitent aussi aux pédiatres.

Dans les discussions directes, les responsables du comité d'initiative et de l'Association des médecins de famille et de l'enfance MFE nous assurent régulièrement que les pédiatres sont bien évidemment partie intégrante de l'initiative. En réalité cela n'apparaît dans aucune des déclarations faites à ce jour par le comité d'initiative. À distance c'est compréhensible, les généralistes se considérant, malgré leur grand nombre, une espèce menacée d'extinction et ils agissent donc sur la défensive. Dans cet esprit, la communication vers l'extérieur met l'accent avant tout sur l'unité et sur des messages sans équivoque. Les préoccupations différenciées d'une minorité comme les pédiatres s'intègrent mal dans ce concept et sont bien trop facilement oubliées.

Malgré cela nous devons introduire l'aspect pédiatrique dans la discussion politique. Les enfants et les adolescents ont droit à une prise en charge ambulatoire de premier recours adaptée à leur be-

soins. Pour la réaliser de façon optimale en Suisse, il faut des médecins généralistes possédant au moins des connaissances de base en médecine de l'enfant et de l'adolescent. Les études de médecine, dans leur forme actuelle, ne sont plus en mesure de les transmettre, cela doit donc se faire pendant la formation postgraduée.

Les parents doivent avoir la possibilité de choisir, comme médecin pour leurs enfants, soit un spécialiste en pédiatrie, soit leur propre médecin de famille, qui aura effectué une partie de sa formation postgraduée en pédiatrie. La mise en pratique de l'initiative «Oui à la médecine de famille» pour toute la population suisse doit promouvoir aussi ce volet.

Pour réaliser cet objectif et donner la visibilité nécessaire à la pédiatrie, nous devons procéder sur deux axes. D'une part nous devons encore et encore rendre attentifs les responsables de l'initiative du fait que les pédiatres existent et que nous voulons être vus. Le comité l'a fait ces derniers mois non sans succès. D'autre part, pour être perçus, nous devons aussi nous impliquer – et cela ne réussira que par notre engagement personnel et financier. Le Société Suisse de Médecine Générale (SSMG) a investi à ce jour 1.2 millions de nos francs dans l'initiative et attend évidemment que la SSP participe dans la mesure – plus modeste – de ses moyens et forces.

Pour la visibilité de la pédiatrie, la mesure décisive sera l'engagement personnel du plus grand nombre de pédiatres praticiens à la campagne de promotion. Celle-ci démarre le 1<sup>er</sup> avril 2011 avec un bus exposition qui fera, tout au long de l'année, un «tour de Suisse» pour soutenir à différents endroits des manifestations en faveur de la médecine de famille. Nous avons la possibilité de

contribuer à la conception du bus et à la planification et réalisation des différentes manifestations. Nous cherchons donc urgemment des pédiatres prêts à s'engager dans cette campagne et à contribuer ainsi à la visibilité de la pédiatrie en tant que médecine de famille pour enfants et adolescents.

**Annoncez-vous, s'il vous plaît,  
au secrétariat général de la SSP!**